



je connais mon banquier je connais mon banquier

Constituer votre épargne

je connais mon banquier je connais mon banquier

Des solutions performantes
pour votre sécurité financière

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

Epargne

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier



La pyramide financière BCGE



La pyramide alimentaire

L'intérêt de la pyramide alimentaire tient au fait qu'elle représente un modèle d'alimentation saine. Elle permet de visualiser les différentes familles d'aliments et de montrer les proportions relatives de chacune d'elles: les aliments figurant à la base sont les plus représentés, les quantités diminuant au fur et à mesure que l'on s'élève. Un déséquilibre, surtout s'il se produit aux niveaux les plus bas, met en péril l'intégrité de tout l'édifice.

Elle incite à consommer une grande variété d'aliments de manière équilibrée pour obtenir la totalité des éléments nutritifs nécessaires à une bonne santé.

Afin de vous conseiller et de vous accompagner dans les grandes décisions financières de votre vie, la Banque Cantonale de Genève a développé une philosophie patrimoniale permettant à chacun d'équilibrer et d'harmoniser sa situation économique, au gré de ses possibilités financières, en tenant compte de ses affinités, de ses étapes de vie et de ses projets.

La mission principale de cette philosophie est de vous aider à construire, à protéger et à rentabiliser votre patrimoine. Il s'agit d'une approche méthodique pour structurer vos finances.

Notre pyramide financière exprime de façon synthétique notre doctrine de gestion patrimoniale, qui s'étend des liquidités en compte privé, aux placements financiers, en ayant pris soin de satisfaire au préalable les nécessités d'épargne et de prévoyance.

Les conseillers BCGE sont à votre disposition afin de vous proposer des solutions innovantes pour vous aider à construire votre équilibre financier.

Constituez votre épargne index



Liquidités

Le compte privé représente une réserve afin d'effectuer des paiements avec flexibilité.

Nous recommandons de disposer d'un à deux revenus mensuels sur ce compte.

Le surplus accumulé doit plutôt être déposé sous forme d'épargne, de prévoyance ou de placements.



Epargne

Nous préconisons de construire une épargne de bon niveau permettant une mobilisation rapide de liquidités complémentaires pour les dépenses extraordinaires et les investissements privés.

Un montant équivalent à trois ou quatre mois de revenus mensuels constitue une norme moyenne que chacun peut adapter en fonction de ses projets.



Prévoyance

L'édifice patrimonial se porte vers un horizon plus lointain. La prévoyance constitue le financement préventif et préalable à l'âge de la retraite ou, pour beaucoup, à l'âge d'une deuxième vie active.

Il est important de s'assurer d'un revenu substantiel permettant de maintenir la même qualité de vie.

Ainsi, nous préconisons de disposer dès l'âge de la retraite d'une rente équivalente à 70-90% des derniers revenus.

Dans ce but, il est conseillé de constituer un capital en commençant par mettre en place un 3^e pilier A et d'évaluer simultanément le potentiel de rachats dans le 2^e pilier.



Placements

Une fois que les fondements de votre sécurité financière (liquidités, épargne, prévoyance) sont installés, le surplus éventuel de fortune peut être placé selon une stratégie conforme à votre profil investisseur.



Financements privés

Financer ses projets personnels sans excéder son potentiel crédit en optant pour une solution de financement simple et adaptée à sa capacité financière.

L'épargne: un pilier essentiel dans la constitution de votre patrimoine 4

Programme Avantage service 5

Nos prestations d'épargne 6

Nos compléments d'épargne dynamique 7

L'épargne: un pilier essentiel dans la constitution de votre patrimoine

En matière d'épargne, le facteur temps est déterminant et joue en votre faveur. En agissant dès aujourd'hui, vous prenez de l'avance sur vos objectifs de demain.



Compte BCGE Epargne

Ce compte vous permet d'épargner en francs suisses, à moyen et long termes, en toute sécurité. Il vous donne également accès à notre programme de fidélité Avantage service pouvant vous offrir un taux de rémunération très attractif.

Vos avantages:

- ▲ Une épargne sûre
- ▲ Un accès au programme de fidélité Avantage service
- ▲ Un accès gratuit au Netbanking
- ▲ Aucun frais de tenue de compte
- ▲ Des conditions de retrait flexibles



1 Effectuer un apport net durant l'année civile sur votre compte BCGE Epargne puis être titulaire d'un compte Epargne 3 (valeur min. CHF 10'000) ou de parts de fonds Synchrony (min. 100 parts).

Les fonds Synchrony éligibles sont les suivants:

Fonds actions:

– Synchrony (CH) World Equity (CHF). N° de valeur: 4263004

Fonds d'allocation d'actifs:

– Synchrony (CH) Defensive (CHF). N° de valeur: 1822141

– Synchrony (CH) Balanced (CHF). N° de valeur: 277239

– Synchrony (CH) Balanced (EUR). N° de valeur: 2482999

– Synchrony (CH) Dynamic (CHF). N° de valeur: 4262988

– Synchrony (CH) Guardian (CHF). N° de valeur: 39875014

En cas d'apport net uniquement, le bonus versé est de 0.25%

2 Avantage service est soumis à un règlement et à des conditions disponibles auprès de votre conseiller ou sur bcge.ch

Notre programme Avantage service récompense votre fidélité. Plus vous détenez de prestations à la Banque Cantonale de Genève, plus elles vous rapportent un bonus d'intérêts supplémentaires sur votre compte BCGE Epargne.

Les prestations concernées sont les suivantes:

Mandat de gestion Best of (min. CHF 50'000)

Hypothèque (min. CHF 200'000)

Actions BCGE (min. 40 actions)

Epargne¹



La prime de rémunération varie selon le nombre de prestations détenues et le solde du compte BCGE Epargne²:

- ▲ Détenteur d'une prestation :
bonus de 0.5% sur les premiers CHF 15'000
- ▲ Détenteur de deux prestations :
bonus de 1% sur les premiers CHF 30'000
- ▲ Détenteur de trois prestations :
bonus de 1.5% sur les premiers CHF 150'000
- ▲ Détenteur de quatre prestations :
bonus de 2% sur les premiers CHF 300'000

Vos avantages:

- ▲ Un bonus d'intérêts pouvant aller jusqu'à 2%
- ▲ Prime versée automatiquement
- ▲ Réception de la prime en espèces

Offre de sponsoring

Recommandez le programme Avantage service auprès de vos amis. Selon le nombre d'entre eux qui rejoint Avantage service, vous recevrez un bonus supplémentaire:

Vous sponsorisez	Vous gagnez ²
De 1 à 5 partenaires	+10% de votre prime Avantage service
Plus de 5 partenaires	+20% de votre prime Avantage service

Demandez votre numéro de sponsor auprès de votre conseiller et transmettez-le à vos connaissances lorsqu'ils ouvrent leur relation avec la BCGE.

Nos prestations d'épargne

Compte Epargne Jeunesse³

Vous désirez constituer un capital pour votre enfant jusqu'à sa majorité?

Avec notre compte Epargne Jeunesse, vous préparez sereinement son avenir en épargnant pour ses projets futurs.

Vos avantages:

- ▲ Un taux de rémunération préférentiel
- ▲ Une tenue de compte gratuite
- ▲ Trois devises disponibles: CHF, EUR et USD

Offre "nouveau-nés" pour les membres du programme Avantage service

Nous vous proposons d'offrir un compte Epargne Jeunesse CHF à votre enfant ou petit-enfant (jusqu'à 2 ans révolus) afin de sécuriser son futur financier, et nous vous accompagnerons en versant CHF 50 sur cette prestation à l'ouverture de la relation.

Compte Start'Ep³

Cette prestation permet à un mineur de débiter une épargne en toute autonomie et de faire fructifier ses économies.

Vos avantages:

- ▲ Un taux de rémunération attractif
- ▲ Des retraits simples et rapides
- ▲ Une tenue de compte gratuite
- ▲ Un compte disponible dès 12 ans
- ▲ Trois devises disponibles: CHF, EUR et USD

Compte Epargne classic euros/dollars/yuans/livres sterling

La prestation idéale pour épargner vos monnaies étrangères et vous éviter de convertir votre capital dans une autre devise.

Vos avantages:

- ▲ Une épargne sûre et flexible
- ▲ Un taux de rémunération avantageux
- ▲ Une tenue de compte gratuite

Nos compléments d'épargne dynamique

BCGE Plan épargne fonds

Avec le BCGE Plan épargne fonds, vous fortifiez votre patrimoine en investissant de manière régulière sur les marchés et profitez d'opportunités de rendement à long terme.

Vos avantages:

- ▲ Une épargne dynamique automatique (dès CHF 100/mois)
- ▲ Une rémunération plus attractive à moyen et long termes
- ▲ La possibilité d'investir en francs suisses, en dollars ou en euros



Compte Epargne 3

Le compte Epargne 3 vous aide à combler les lacunes de la prévoyance obligatoire (1^{er} et 2^e piliers). De plus, en liant cette prestation à notre Plan épargne fonds prévoyance, vous pouvez profiter d'opportunités de rendement supplémentaire.

Vos avantages:

- ▲ La réduction de vos charges fiscales
- ▲ L'amortissement indirect de votre hypothèque via cette prestation

Entretien conseil

Vous désirez davantage d'informations sur la constitution de votre patrimoine? Prenez rendez-vous avec un conseiller de votre agence BCGE la plus proche ou par le biais des coordonnées indiquées au verso.





Banque Cantonale de Genève

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: info@bcge.ch

Site web: bcge.ch

21 agences à Genève

Siège:
Quai de l'Île 17
1204 **Genève**

Private Banking en Suisse

Quai de l'Île 17
1204 **Genève**

Lintheschergasse 19
8001 **Zurich**

Avenue de la Gare 50
1003 **Lausanne**

Aeschengraben 10
4051 **Bâle**

